

DFACH/RH

Rabat, Le 14/04/2025

## DECISION

### D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT

#### A LA REGION DE FES MEKNES :

#### (1) CADRE CHARGE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

##### (1) CADRE TECHNIQUE

##### (1) TECHNICIEN RESEAUX ET SYSTEMES

**Le Président du Directoire**

**de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Equipements Sportifs**

- Vu la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, promulguée par le Dahir n°1.96.124 du 14 Rabii 1417 (30 août 1996) et notamment ses articles 103 et 104 ;
- Vu la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1.03.195 du 16 Ramadan 1424 (11 novembre 2003) et notamment son article 8 ;
- Vu le Décret n°2-08-546 du 5 Kaada 1429 (4 novembre 2008) autorisant la création de la société anonyme dénommée « Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Stades », par abréviation « SONARGES » ;
- Vu la Résolution N°2 de l'assemblée générale extraordinaire du 06 Avril 2023, par laquelle cette dernière a actée le changement de la dénomination sociale de la société « **Société nationale de Réalisation et de gestion des Equipements Sportifs** » ;
- Vu les statuts de la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des équipements sportifs ;
- Vu les pouvoirs conférés au Président du Directoire de la SONARGES, en vertu de la résolution n°10 du procès-verbal du Conseil de Surveillance du 13 janvier 2023 ;
- Vu la résolution N°13 par laquelle le conseil de surveillance valide et adopte l'organigramme des stades nouvelle génération ;
- Vu la loi cadre au titre de l'exercice 2025 ;
- Vu la procédure de recrutement ;
- Vu les nécessités de service.

## DECIDE

### Article 1 : Objet

La Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Equipements Sportifs (SONARGES) lance un appel à candidature pour le recrutement :

- **(1) Cadre Chargé des Infrastructures Sportives à FES**
- **(1) Cadre Technique à FES**
- **(1) Technicien Réseaux et Systèmes à Fés**

Adresse : N°13, Bloc J, Secteur 11  
Rue Attannoub, Hay Riad, RABAT - Maroc  
Tél : +212 537 798 303  
Fax : +212 537 793 096  
E-mail : contact@sonarges.ma

RC: 230573  
IF : 3378429  
Patente : 37900294  
ICE : 001511560000048



- Assurer l'interface avec les partenaires publics et privés au niveau régional.
- Coordonner l'organisation opérationnelle et documentaire des événements organisés au niveau des infrastructures sportives de la région.
- Veiller au respect des normes sécuritaires et environnementales au niveau des infrastructures sportives de la région.
- Assurer le reporting régulier des événements organisés au niveau des infrastructures sportives.
- **Elaborer le budget de fonctionnement des infrastructures sportives et suivre son exécution**
- Recenser et prioriser les besoins en concertation avec la direction régionale concernée.
- Elaborer le budget annuel.
- **Instaurer une synergie entre les collaborateurs au niveau des infrastructures sous sa direction.**
- Mettre en place un comité de suivi de la Direction et veiller à son bon fonctionnement et sa régularité.
- Assurer le rôle de relais d'information et de coordination entre le site et les collaborateurs au niveau des infrastructures sportives sous sa responsabilité.

## 1-CADRE TECHNIQUE

- Assurer le suivi des prestations multiservices et multi-techniques sur les infrastructures régionales.
- Établir des tableaux de bord pour la direction régionale.
- Planifier et coordonner des inspections sur site pour garantir la conformité des prestations.
- Produire régulièrement des rapports fiables sur l'état des infrastructures.
- Proposer des plans d'action pour maintenir les bâtiments, ouvrages et équipements techniques en bon état.
- Participer à l'élaboration des appels d'offres pour la maintenance et la mise à niveau des infrastructures.
- Mettre à jour les tableaux de bord de la Direction.
- Mettre en place une organisation efficace des dossiers de la Direction Technique.
- Gérer efficacement l'archivage des dossiers.
- Préparer et examiner régulièrement les tableaux de bord de la direction.
- Suivre et évaluer les prestations.
- Élaborer des plans de maintenance pour les bâtiments et les infrastructures.
- Rédiger les rapports techniques.
- Rédiger les cahiers des charges.
- Superviser les chantiers et valider les cahiers des charges techniques.
- Élaborer les rapports d'avancement des chantiers.
- Optimiser les coûts liés à l'exploitation des infrastructures, notamment ceux liés aux marchés et contrats de maintenance, ainsi que la consommation d'eau et d'énergie.
- Assurer la réussite des événements organisés dans les infrastructures régionales.

## 1- TECHNICIEN RESEAUX ET SYSTEMES

### I. L'exploitation et la maintenance du Lot Courant Faible :

- Garantir le bon fonctionnement des lots courant faible ;
- Assurer l'exploitation du lot durant les événements ;
- Assurer la maintenance préventive et curative en collaboration avec le SI ;

### II. Le bon fonctionnement du réseau informatique :

- Veiller sur le bon fonctionnement du lot précâblage informatique ;
- Programmer les Switch Cisco en VLAN selon le besoin ;
- Réaliser des schémas réseau et effectuer les sauvegardes ;
- Analyser en temps réel les trafics réseau monitoring ;

### III. La supervision et la gestion de l'ensemble des équipements informatiques :

- Assurer le bon fonctionnement des équipements informatiques ;
- Superviser et remplir les tableaux de bord ;
- Réaliser l'inventaire physique annuel des immobilisations ;

### IV. La Gestion de la billetterie informatisée :

- Assurer le bon fonctionnement du lot billetterie et contrôle d'accès ;
- Préparer les points de vente billetterie ;

Préparer les Blocs d'hachoirs (tourniquets) et veiller sur le bon fonctionnement du contrôle d'accès durant les événements ;

### Article 3 : Constitution du dossier de candidature

Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes :

- Une demande de participation au concours de recrutement adressée au Président Du Directoire ;
- Une copie certifiée conforme de la C.I.N ;
- Remplir la fiche de candidature ;
- Le Curriculum Vitae (CV) indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme dans la spécialité exigée pour le poste pourvu ; Les diplômes délivrés par les écoles privées ou établissements étrangers doivent être accompagnés par des attestations administratives d'équivalence ;
- Une copie certifiée conforme de (s) attestation (s) de travail justifiant l'expérience acquise dans le domaine.
- Une note sur la démarche et le plan d'action que le candidat compte mettre en œuvre pour prendre en charge ses fonctions dans le poste à pourvoir.
- **Les Techniciens ne sont pas concernés par la note relative à la démarche et au plan d'action que le candidat compte mettre en œuvre pour la prise en charge de ses fonctions dans le poste à pourvoir.**

